

RCS : SEDAN  
Code greffe : 0802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SEDAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 50142  
Numéro SIREN : 351 532 528  
Nom ou dénomination : "A.C.R.-A.D.C. Cabinet PIERQUIN"

Ce dépôt a été enregistré le 02/12/2020 sous le numéro de dépôt 3197

SAS ACR-ADC CABINET PIERQUIN

18 RUE EDMOND PIERROT

08000 WARCQ

Dépôt N° 3197 du

2 DEC. 2020



---

---

## COMPTES ANNUELS

---

**ACR-ADC CABINET PIERQUIN**  
18 RUE EDMOND PIERROT

08000 WARCQ  
03-24-59-70-50

Désignation de l'entreprise : <u>SAS ACR-ADC CABINET PIERQUIN</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>18 RUE EDMOND PIERROT</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>3 5 1 5 3 2 5 2 8 0 0 0 4 6</u>			Néant <input type="checkbox"/>
		Exercice N clos le, <u>13 11 22 01 9</u>	
		N-1 <u>13 11 22 01 8</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)	AA		
Frais d'établissement *	AB		
Frais de développement *	CX		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		
Fonds commercial (1)	AH	515 609	515 609
Autres immobilisations incorporelles	AJ	24 222	24 222
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
Terrains	AN		
Constructions	AP	43 510	43 510
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	7 210	7 210
Autres immobilisations corporelles	AT	108 176	108 176
Immobilisations en cours	AV		
Avances et acomptes	AX		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
Autres participations	CU	424 000	424 000
Créances rattachées à des participations	BB		
Autres titres immobilisés	BD	3 000	3 000
Prêts	BF		
Autres immobilisations financières*	BH	194	194
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>1 125 920</b>	<b>1 003 729</b>
Matières premières, approvisionnements	BL	2 485	2 485
En cours de production de biens	BN		
En cours de production de services	BP	90 525	90 525
Produits intermédiaires et finis	BR		
Marchandises	BT		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	824 352	824 352
Autres créances (3)	BZ	60 618	60 618
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		
Disponibilités	CF	1 138 674	1 138 674
Charges constatées d'avance (3)*	CH	11 698	11 698
<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>2 128 352</b>	<b>1 904 737</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>3 254 272</b>	<b>2 908 466</b>
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (0)	(3) Part à plus d'un an : CR 268 131
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : SAS ACR-ADC CABINET PIERQUIN

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....2.94...400.....)	DA	294 400		294 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	149 661		149 661
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	29 440		29 440
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	1 105 786		1 010 089
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	166 952		95 697
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 746 240		1 579 287
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	80 300		73 700
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	80 300		73 700
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	197 276		19 516
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	104 338		129 871
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	19 225		29 701
	Dettes fiscales et sociales	DY	310 722		297 210
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	2 160		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	448 205		434 293
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	1 081 926		910 590	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	2 908 466		2 563 577	
RENVOS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	890 294		895 009	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ACR-ADC CABINET PIERQUIN		Exercice N		Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue	biens*	FD	FE	FF		
		services*	FG	FH	FI	1 410 479	
						1 246 947	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	1 410 479	1 246 947	
	Production stockée*			FM	19 775	28 450	
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	22	6 848	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	26 804	9 998	
	Autres produits (1) (11)			FQ	8 992	8 828	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	1 466 073	1 301 071	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	495	(910)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	344 564	305 436	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	9 492	15 930	
	Salaires et traitements*			FY	609 336	565 291	
	Charges sociales (10)			FZ	257 483	247 880	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	22 524	14 609
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	13 290	40 823	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	6 600	14 400	
	Autres charges (12)			GE	20	1	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	1 263 802	1 203 460	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	202 270	97 612	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	17 206	16 397	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	9 232	8 393	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	26 437	24 791	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	3 080	149	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	3 080	149	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	23 357	24 642	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	225 627	122 253	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ACR-ADC CABINET PIERQUIN

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			419	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			833	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD			1 252	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH				
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI			1 252	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	58 675		27 809	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	1 492 510		1 327 114	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	1 325 557		1 231 418	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	166 952		95 697	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP			
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	1 205			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	1 301			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.J.)	HX				
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD				
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 329		3 458	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6				
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

Faits caractéristiques de l'exercice		NA
Evénements significatifs postérieurs à la clôture		NA

**- REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Principes et conventions générales	x	
Dérogations		NA
Permanence ou changement de méthodes	x	
Informations générales complémentaires	x	

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**

Etat des immobilisations	x	
Etat des amortissements	x	
Etat des provisions	x	
Etat des échéances des créances et des dettes	x	
Composition du capital social	x	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial	x	
Autres immobilisations incorporelles	x	
Evaluation des immobilisations corporelles	x	
Evaluation des amortissements	x	
Titres immobilisés	x	
Créances immobilisées	x	
Evaluation des matières et marchandises	x	
Evaluations des produits et en cours	x	
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Evaluation des créances et des dettes	x	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Disponibilités en Euros	x	
Disponibilités en devises		NA
Produits à recevoir	x	
Charges à payer	x	
Charges et produits constatés d'avance	x	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations		NA
Ecart de conversion sur opérations en devises		NA

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT**

Charges et produits financiers concernant les entr. liées	x	
---	---	--

NA = Non Applicable NS = Non significative

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**

Dettes garanties par des sûretés réelles		NA
Montant des engagements financiers		NA
Informations en matière de crédit bail		NA
Engagement en matière de pensions et retraites	x	
Liste des filiales et participations	x	

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Produits et charges exceptionnels		NA
Transferts de charges	x	
Valeurs mobilières		NA
Produits et charges sur exercices antérieurs		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

**De la SAS ACR-ADC CABINET PIERQUIN sis à WARCQ (08000), 18 rue  
Edmond Pierrot dont le secteur d'activité est l'exercice de la profession  
d'Expertise Comptable & de Commissariat aux Comptes.**

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31-12-2019, dont le total est de 2.908.466 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1.410.479 Euros et dégageant un bénéfice de 166.952 Euros, ont été établis selon les normes définies par les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du recueil reprenant l'ensemble des normes comptables en vigueur à la clôture de l'exercice ; ces normes comprennent les dispositions réglementaires issues du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, les règlements ultérieurs de l'ANC le modifiant & les dispositions infra-réglementaires issues des notes de présentation des règlements de l'ANC, des avis du CNC ainsi que de leur note de présentation, des recommandations du CNC et de l'ANC et, enfin, des communiqués, des prises de position et des notes d'information.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président de la société.

#### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les principes d'établissement des comptes annuels ont été appliqués conformément aux hypothèses de bases :

- image fidèle,
- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- régularité et sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Modalités pratiques d'application des règles comptables relatives aux actifs :

L'entreprise ne dépassant pas, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L. 123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Options prises dans le cadre de l'application des règles comptables :

L'entité a décidé :

- en ce qui concerne les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actif, la comptabilisation en charges,
- en ce qui concerne les droits de mutations, honoraires, commissions ou frais d'actes sur sur titre de participation et des titres de placement immobilisés, la comptabilisation en charges,
- en ce qui concerne les droits de mutations, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles & corporelles, la comptabilisation en charges.

L'entreprise n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était pas concernée :

- les coûts de développement,
- les composants de 2ème catégories et les provisions pour grosses révisions,
- les frais de constitution, de transformation & de premier établissement,
- les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission, la comptabilisation en charges de l'exercice.

### **Informations générales complémentaires**

#### ***Régime de l'intégration fiscale***

A compter du 1er Janvier 2013, notre société a donné son autorisation pour être fiscalement intégrée dans le cadre du régime de l'intégration fiscale des groupes de sociétés prévu aux articles 223A et suivants du Code Général des Impôts.

La société mère intégrante est la société SAS Financière JBP.

La convention retenue pour la répartition de l'impôt prévoit que les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

Les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>	537 563		2 268
Installations générales agencements aménagements des constructions	40 318		3 192
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 210		
Installations générales agencements aménagements divers	4 929		
Matériel de transport	44 678		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	56 184		9 473
<b>TOTAL</b>	<b>153 319</b>		<b>12 665</b>
Autres participations	424 000		
Autres titres immobilisés	3 000		
Prêts, autres immobilisations financières	194		
<b>TOTAL</b>	<b>427 194</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 118 076</b>		<b>14 933</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin d'exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>			539 831	539 831
Installations générales agencements aménagements constr.			43 510	43 510
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			7 210	7 210
Installations générales agencements aménagements divers			4 929	4 929
Matériel de transport			44 678	44 678
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		7 088	58 569	58 569
<b>TOTAL</b>		<b>7 088</b>	<b>158 896</b>	<b>158 896</b>
Autres participations			424 000	424 000
Autres titres immobilisés			3 000	3 000
Prêts, autres immobilisations financières			194	194
<b>TOTAL</b>			<b>427 194</b>	<b>427 194</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>7 088</b>	<b>1 125 920</b>	<b>1 125 920</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	19 442	4 694		24 135
Installations générales agencements aménagements constr.	16 863	2 691		19 554
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 602	1 032		5 634
Installations générales agencements aménagements divers	4 911	18		4 929
Matériel de transport	18 089	7 500		25 589
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	42 849	6 589	7 088	42 350
TOTAL	87 314	17 830	7 088	98 056
TOTAL GENERAL	106 756	22 524	7 088	122 191

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 694				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	2 691				
Instal.techniques matériel outillage indus.	435	597			
Instal.générales agenc.aménag.divers	18				
Matériel de transport	7 500				
Matériel de bureau informatique mobilier	258	6 331			
TOTAL	10 902	6 928			
TOTAL GENERAL	15 596	6 928			

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	73 700	6 600			80 300
TOTAL	73 700	6 600			80 300

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	234 800	13 290	24 475		223 615
TOTAL	234 800	13 290	24 475		223 615
TOTAL GENERAL	308 500	19 890	24 475		303 915
Dont dotations et reprises d'exploitation		19 890	24 475		

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	194	0	194
Clients douteux ou litigieux	268 131	0	268 131
Autres créances clients	556 221	556 221	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 299	5 299	
Groupe et associés	53 268	53 268	
Débiteurs divers	2 051	2 051	
Charges constatées d'avance	11 698	11 698	
<b>TOTAL</b>	<b>896 862</b>	<b>628 537</b>	<b>268 325</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 694	1 694		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	195 581	3 949	118 610	73 023
Fournisseurs et comptes rattachés	19 225	19 225		
Personnel et comptes rattachés	68 946	68 946		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	90 865	90 865		
Taxe sur la valeur ajoutée	137 120	137 120		
Autres impôts taxes et assimilés	13 791	13 791		
Groupe et associés	104 338	104 338		
Autres dettes	2 160	2 160		
Produits constatés d'avance	448 205	448 205		
<b>TOTAL</b>	<b>1 081 926</b>	<b>890 294</b>	<b>118 610</b>	<b>73 023</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	180 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 929			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	2 160			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	32.0000	9 200			9 200

### Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
CLIENTELE ACR	113 218			113 218	
CLIENTELE ADC	214 441			214 441	
CLIENTELE COLSON	13 950			13 950	
CLIENTELE LINKE	5 000			5 000	
CLIENTELE FIFCA	169 000			169 000	
<b>Total</b>	<b>515 609</b>			<b>515 609</b>	

En application des dispositions de l'article 214-3 du Plan Comptable Général , l'entreprise a estimé que ses fonds de commerce n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, n'ont pas été amorti.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	24 222	100.00

### Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ont fait l'objet de l'option de la comptabilisation en charges. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

### Evaluation des amortissements

Lorsque l'entreprise dispose d'indices de perte de valeur concernant certains actifs, un test de dépréciation est effectué, il consiste à comparer la valeur nette comptable à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est-à-dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

En l'absence de décomposition, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire/dégressif	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau et mobilier	Linéaire/dégressif	3 à 5 ans

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Pour des raisons pratiques, les stocks ont été valorisés forfaitairement compte tenu de leur rotation rapide et du montant non significatif.

### Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les travaux en cours sont valorisés en fonction de l'état d'avancement à la clôture de l'exercice au prix de vente déduction faite d'un abattement de 10%.

Cette méthode simple d'application n'a pas d'incidence significative sur la valorisation des stocks compte tenu de leur rotation rapide.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	41 310
Disponibilités	5 333
Total	46 643

#### *Créances clients et comptes rattachés :*

- Clients factures à établir.

#### *Disponibilités :*

- Intérêts à recevoir sur comptes à termes.

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 694
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 049
Dettes fiscales et sociales	89 168
Total	104 912

#### *Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit*

- Intérêts courus à payer

#### *Dettes fournisseurs & comptes rattachés :*

- Sous-traitance de production : 160 €
- Honoraires : 4.468 €
- Frais d'actes et de contentieux : 45 €
- Electricité : 390 €
- Gaz : 770 €
- Eau : 110 €
- Maintenance : 92 €
- Servives bancaires : 25 €
- Frais de déplacements : 727 €
- Assistance administrative : 4.500 €
- Cotisations : €
- Formations : 640 €
- TVA sur FNP : 2.122 €

#### *Dettes fiscales & sociales :*

- Dettes provisionnées pour congés payés : 57.250 €
- Charges sociales & fiscales sur dettes prov.congés payés : 25.500 €
- Formation continue : 5.349 €

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- TVA sur FC : 1.070 €

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 698
<del>Total</del>	<del>11 698</del>
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	448 205
Total	448 205

#### *Produits constatés d'avance :*

- Prestations de services

#### *Charges constatées d'avance :*

- Maintenance : 2.547 €
- Documentation & abonnements : 5.294 €
- Publicité & insertion : 3.571 €
- Locations : 253 €
- Téléphonie : 33 €

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	1 301	1 205

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Il n'a pas été conclu de contrat d'assurance en vue de financer les engagements de retraite.

Les indemnités de fin de carrière et autres engagements légaux ou conventionnels à devoir au personnel font l'objet d'une provision pour charge inscrite au passif du bilan suivant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Cette provision s'élève à un montant de 80.300 Euros au 31/12/2019.

Cette provision, fiscalement non déductible, fait l'objet d'une réintégration en vue de la détermination du résultat passible de l'impôt.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L.233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
<b>A. Renseignements détaillés</b> - Filiales détenues à + de 50% - SAS CHAMPAGNE ARDENNE REVISI - Participations détenues entre 10 et 50 % <b>B. Renseignements globaux</b> - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	210 000	37 383	100.00	424 000	424 000	52 913		372 360	15 302	16 000

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**

**Transferts de charges**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REMB.FORMATIONS	1 284
REMB.SINISTRE VEHICULES	1 045
Total	2 329

**« ACR - ADC Cabinet PIERQUIN »**  
**Société par actions simplifiée au capital de 294.400 Euros**  
**Siège social**  
**18 rue Edmond Pierrot 08000 WARCQ**  
**351.532.528 RCS Sedan**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**30 SEPTEMBRE 2020**

---

**PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE**  
**L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant au montant de 166.952,46 Euros en totalité au compte « Autres réserves » qui se trouverait ainsi porté au montant de 1.272.738,33 Euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices clos, ont été les suivants :

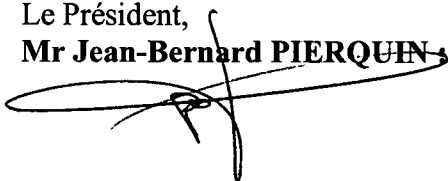
---

<u>Exercices</u>	<u>Montants</u>	
2016	64.400 Euros	éligibles à l'abattement.
2017	64.400 Euros	éligibles à l'abattement.
2018	Néant	

**VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30**  
**SEPTEMBRE 2020**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,  
Le Président,  
**Mr Jean-Bernard PIERQUIN**



**CABINET D'AUDIT COLSON**

SARL au capital de 15 000 €

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE DIJON

---

PA DU PRE MOINOT - RUE DES MINIERES - BP 30074 - 52102 SAINT-DIZIER CEDEX

TEL: 03.25.06.53.90 - FAX: 03.25.06.53.98

---

---

**A.C.R. – A.D.C. Cabinet PIERQUIN**

Société par actions simplifiée au capital de 294 400 €

Siège social : 18 rue Edmont Pierrot

08000 WARCQ

-:-

351 532 528 RCS CHARLEVILLE-MEZIERES

-:-

---

**EXERCICE 2019**

(du 1<sup>er</sup> Janvier 2019 au 31 Décembre 2019)

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**A.C.R. – A.D.C. Cabinet PIERQUIN**

Société par actions simplifiée au capital de 294 400 €

Siège social : 18 rue Edmont Pierrot

08000 WARCQ

-:-

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 31/12/2019*

---

Mesdames, Messieurs,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.C.R. – A.D.C. Cabinet PIERQUIN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice-écoulé-ainsi-que-de-la-situation-financière-et-du-patrimoine-de-la-société-A.C.R.-A.D.C. Cabinet PIERQUIN à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

---

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

---

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés de la société**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Il ne nous a été communiqué aucun rapport de gestion ou autres documents adressé aux associés de la société.

## **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société A.C.R. – A.D.C. Cabinet PIERQUIN à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT DIZIER, le 14 Septembre 2020

Le Commissaire aux comptes

**Arnaud COLSON**

**Cabinet d'Audit COLSON**

SARL au capital de 15 000 €

Commissaire aux comptes

Membre de la compagnie de Dijon

PA du Pré Moinot - BP 74

52102 SAINT DIZIER

480 381 524 - RCS Saint Dizier

Tél. 03 25 06 53 90 - Fax 03 25 06 53 98

## BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)	515 609		515 609	515 609		
Autres immobilisations incorporelles	24 222	24 135	87	2 513	2 426	96.54
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains						
Constructions	43 510	19 554	23 956	23 456	500	2.13
Installations techniques, matériel et outillage	7 210	5 634	1 576	2 607	1 032	39.57
Autres immobilisations corporelles	108 176	72 868	35 308	39 942	4 634	11.60
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	424 000		424 000	424 000		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	3 000		3 000	3 000		
Prêts						
Autres immobilisations financières	194		194	194		
<b>Total II</b>	<b>1 125 920</b>	<b>122 191</b>	<b>1 003 729</b>	<b>1 011 320</b>	<b>7 591</b>	<b>0.75</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
<b>Stocks et en cours</b>						
Matières premières, approvisionnements	2 485		2 485	2 980	495	16.61
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services	90 525		90 525	70 750	19 775	27.95
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
<b>Créances (3)</b>						
Clients et comptes rattachés	824 352	223 615	600 737	492 652	108 085	21.94
Autres créances	60 618		60 618	199 594	138 976	69.63
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	1 138 674		1 138 674	775 885	362 789	46.76
Charges constatées d'avance (3)	11 698		11 698	10 396	1 302	12.52
<b>Total III</b>	<b>2 128 352</b>	<b>223 615</b>	<b>1 904 737</b>	<b>1 552 257</b>	<b>352 480</b>	<b>22.71</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>3 254 272</b>	<b>345 806</b>	<b>2 908 466</b>	<b>2 563 577</b>	<b>344 889</b>	<b>13.45</b>

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

0-  
268 131

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N° 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1		
				Euros	%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 294 400)	294 400	294 400			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	149 661	149 661			
	Ecarts de réévaluation					
	<b>Réserves</b>					
	Réserve légale	29 440	29 440			
	Réserves statutaires ou contractuelles					
	Réserves réglementées					
	Autres réserves	1 105 786	1 010 089	95 697	9.47	
	Report à nouveau					
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	166 952	95 697	71 256	74.46	
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement					
	Provisions réglementées					
	<b>Total I</b>	1 746 240	1 579 287	166 952	10.57	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs					
	Avances conditionnées					
PROVISIONS	<b>Total II</b>					
	Provisions pour risques					
	Provisions pour charges	80 300	73 700	6 600	8.96	
PROVISIONS	<b>Total III</b>	80 300	73 700	6 600	8.96	
	DETTES (I)	<b>Dettes financières</b>				
		Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès d'établissements de crédit		197 276	19 516	177 760	910.87	
Concours bancaires courants						
Emprunts et dettes financières diverses		104 338	129 871	25 533	19.66	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
<b>Dettes d'exploitation</b>						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		19 225	29 701	10 476	35.27	
Dettes fiscales et sociales		310 722	297 210	13 513	4.55	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes	2 160		2 160			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	448 205	434 293	13 912	3.20	
	<b>Total IV</b>	1 081 926	910 590	171 336	18.82	
	Ecarts de conversion passif (V)					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		2 908 466	2 563 577	344 889	13.45	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

890 294

895 009

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019			Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 410 479		1 410 479	1 246 947	163 531	13.11
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	1 410 479		1 410 479	1 246 947	163 531	13.11
Production stockée			19 775	28 450	8 675	30.49
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			22	6 848	6 826	99.68
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			26 804	9 998	16 807	168.11
Autres produits			8 992	8 828	164	1.86
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			1 466 073	1 301 071	165 001	12.68
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			495	910	1 405	154.40
Autres achats et charges externes *			344 564	305 436	39 128	12.81
Impôts, taxes et versements assimilés			9 492	15 930	6 438	40.42
Salaires et traitements			609 336	565 291	44 046	7.79
Charges sociales			257 483	247 880	9 602	3.87
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			22 524	14 609	7 914	54.17
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			13 290	40 823	27 533	67.44
Dotations aux provisions			6 600	14 400	7 800	54.17
Autres charges			20	1	19	NS
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			1 263 802	1 203 460	60 343	5.01
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			202 270	97 612	104 659	107.22
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

Faits caractéristiques de l'exercice		NA
Evènements significatifs postérieurs à la clôture		NA
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>		
Principes et conventions générales	X	
Dérogations		NA
Permanence ou changement de méthodes	X	
Informations générales complémentaires	X	
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>		
Etat des immobilisations	X	
Etat des amortissements	X	
Etat des provisions	X	
Etat des échéances des créances et des dettes	X	
Composition du capital social	X	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial	X	
Autres immobilisations incorporelles	X	
Evaluation des immobilisations corporelles	X	
Evaluation des amortissements	X	
Titres immobilisés	X	
Créances immobilisées	X	
Evaluation des matières et marchandises	X	
Evaluations des produits et en cours	X	
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Evaluation des créances et des dettes	X	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Disponibilités en Euros	X	
Disponibilités en devises		NA
Produits à recevoir	X	
Charges à payer	X	
Charges et produits constatés d'avance	X	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations		NA
Ecart de conversion sur opérations en devises		NA

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT**

Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
---	---

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

### SOMMAIRE

#### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles		NA
Montant des engagements financiers		NA
Informations en matière de crédit bail		NA
Engagement en matière de pensions et retraites	x	
Liste des filiales et participations	x	

#### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels		NA
Transferts de charges	x	
Valeurs mobilières		NA
Produits et charges sur exercices antérieurs		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

De la SAS ACR-ADC CABINET PIERQUIN sis à WARCQ (08000), 18 rue  
Edmond Pierrot dont le secteur d'activité est l'exercice de la profession  
d'Expertise Comptable & de Commissariat aux Comptes.

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31-12-2019, dont le total est de 2.908.466 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1.410.479 Euros et dégageant un bénéfice de 166.952 Euros, ont été établis selon les normes définies par les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du recueil reprenant l'ensemble des normes comptables en vigueur à la clôture de l'exercice ; ces normes comprennent les dispositions réglementaires issues du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, les règlements ultérieurs de l'ANC le modifiant & les dispositions infra-réglementaires issues des notes de présentation des règlements de l'ANC, des avis du CNC ainsi que de leur note de présentation, des recommandations du CNC et de l'ANC et, enfin, des communiqués, des prises de position et des notes d'information.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président de la société.

#### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les principes d'établissement des comptes annuels ont été appliqués conformément aux hypothèses de bases :

- image fidèle,
- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- régularité et sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### **Permanence des méthodes**

~~Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.~~

~~Modalités pratiques d'application des règles comptables relatives aux actifs :~~

L'entreprise ne dépassant pas, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L. 123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Options prises dans le cadre de l'application des règles comptables :

L'entité a décidé :

- en ce qui concerne les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actif, la comptabilisation en charges,
- en ce qui concerne les droits de mutations, honoraires, commissions ou frais d'actes sur titre de participation et des titres de placement immobilisés, la comptabilisation en charges,
- en ce qui concerne les droits de mutations, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles & corporelles, la comptabilisation en charges.

L'entreprise n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était pas concernée :

- les coûts de développement,
- les composants de 2ème catégories et les provisions pour grosses révisions,
- les frais de constitution, de transformation & de premier établissement,
- les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission, la comptabilisation en charges de l'exercice.

### **Informations générales complémentaires**

#### ***Régime de l'intégration fiscale***

A compter du 1er Janvier 2013, notre société a donné son autorisation pour être fiscalement intégrée dans le cadre du régime de l'intégration fiscale des groupes de sociétés prévu aux articles 223A et suivants du Code Général des Impôts.

La société mère intégrante est la société SAS Financière JBP.

La convention retenue pour la répartition de l'impôt prévoit que les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

Les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	537 563		2 268
Installations générales agencements aménagements des constructions	40 318		3 192
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 210		
Installations générales agencements aménagements divers	4 929		
Matériel de transport	44 678		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	56 184		9 473
<b>TOTAL</b>	<b>153 319</b>		<b>12 665</b>
Autres participations	424 000		
Autres titres immobilisés	3 000		
Prêts, autres immobilisations financières	194		
<b>TOTAL</b>	<b>427 194</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 118 076</b>		<b>14 933</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			539 831	539 831
Installations générales agencements aménagements constr.			43 510	43 510
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			7 210	7 210
Installations générales agencements aménagements divers			4 929	4 929
Matériel de transport			44 678	44 678
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		7 088	58 569	58 569
<b>TOTAL</b>		<b>7 088</b>	<b>158 896</b>	<b>158 896</b>
Autres participations			424 000	424 000
Autres titres immobilisés			3 000	3 000
Prêts, autres immobilisations financières			194	194
<b>TOTAL</b>			<b>427 194</b>	<b>427 194</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>7 088</b>	<b>1 125 920</b>	<b>1 125 920</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	19 442	4 694		24 135
Installations générales agencements aménagements constr.	16 863	2 691		19 554
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 602	1 032		5 634
Installations générales agencements aménagements divers	4 911	1 8		4 929
Matériel de transport	18 089	7 500		25 589
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	42 849	6 589	7 088	42 350
TOTAL	87 314	17 830	7 088	98 056
TOTAL GENERAL	106 756	22 524	7 088	122 191

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 694				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	2 691				
Instal.techniques matériel outillage indus.	435	597			
Instal.générales agenc.aménag.divers	18				
Matériel de transport	7 500				
Matériel de bureau informatique mobilier	258	6 331			
TOTAL	10 902	6 928			
TOTAL GENERAL	15 596	6 928			

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	73 700	6 600			80 300
TOTAL	73 700	6 600			80 300

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	234 800	13 290	24 475		223 615
TOTAL	234 800	13 290	24 475		223 615
TOTAL GENERAL	308 500	19 890	24 475		303 915
Dont dotations et reprises d'exploitation		19 890	24 475		

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	194	0	194
Clients douteux ou litigieux	268 131	0	268 131
Autres créances clients	556 221	556 221	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 299	5 299	
Groupe et associés	53 268	53 268	
Débiteurs divers	2 051	2 051	
Charges constatées d'avance	11 698	11 698	
<b>TOTAL</b>	<b>896 862</b>	<b>628 537</b>	<b>268 325</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 694	1 694		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	195 581	3 949	118 610	73 023
Fournisseurs et comptes rattachés	19 225	19 225		
Personnel et comptes rattachés	68 946	68 946		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	90 865	90 865		
Taxe sur la valeur ajoutée	137 120	137 120		
Autres impôts taxes et assimilés	13 791	13 791		
Groupe et associés	104 338	104 338		
Autres dettes	2 160	2 160		
Produits constatés d'avance	448 205	448 205		
<b>TOTAL</b>	<b>1 081 926</b>	<b>890 294</b>	<b>118 610</b>	<b>73 023</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	180 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 929			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	2 160			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	32.0000	9 200			9 200

### Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
CLIENTELE ACR	113 218			113 218	
CLIENTELE ADC	214 441			214 441	
CLIENTELE COLSON	13 950			13 950	
CLIENTELE LINKE	5 000			5 000	
CLIENTELE FIFCA	169 000			169 000	
<b>Total</b>	<b>515 609</b>			<b>515 609</b>	

En application des dispositions de l'article 214-3 du Plan Comptable Général , l'entreprise a estimé que ses fonds de commerce n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, n'ont pas été amorti.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	24 222	100.00

### Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ont fait l'objet de l'option de la comptabilisation en charges. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

### Evaluation des amortissements

Lorsque l'entreprise dispose d'indices de perte de valeur concernant certains actifs, un test de dépréciation est effectué, il consiste à comparer la valeur nette comptable à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est-à-dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

En l'absence de décomposition, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire/dégressif	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau et mobilier	Linéaire/dégressif	3 à 5 ans

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Pour des raisons pratiques, les stocks ont été valorisés forfaitairement compte tenu de leur rotation rapide et du montant non significatif.

### Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les travaux en cours sont valorisés en fonction de l'état d'avancement à la clôture de l'exercice au prix de vente déduction faite d'un abattement de 10%.

Cette méthode simple d'application n'a pas d'incidence significative sur la valorisation des stocks compte tenu de leur rotation rapide.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	41 310
Disponibilités	5 333
Total	46 643

#### *Créances clients et comptes rattachés :*

- Clients factures à établir.

#### *Disponibilités :*

- Intérêts à recevoir sur comptes à termes.

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 694
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 049
Dettes fiscales et sociales	89 168
Total	104 912

#### *Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit*

- Intérêts courus à payer

#### *Dettes fournisseurs & comptes rattachés :*

- Sous-traitance de production : 160 €
- Honoraires : 4.468 €
- Frais d'actes et de contentieux : 45 €
- Electricité : 390 €
- Gaz : 770 €
- Eau : 110 €
- Maintenance : 92 €
- Servives bancaires : 25 €
- Frais de déplacements : 727 €
- Assistance administrative : 4.500 €
- Cotisations : €
- Formations : 640 €
- TVA sur FNP : 2.122 €

#### *Dettes fiscales & sociales :*

- Dettes provisionnées pour congés payés : 57.250 €
- Charges sociales & fiscales sur dettes prov.congés payés : 25.500 €
- Formation continue : 5.349 €

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- TVA sur FC : 1.070 €

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		11 698
<del>Total</del>		<del>11 698</del>
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		448 205
Total		448 205

#### *Produits constatés d'avance :*

- Prestations de services

#### *Charges constatées d'avance :*

- Maintenance : 2.547 €

- Documentation & abonnements : 5.294 €

- Publicité & insertion : 3.571 €

- Locations : 253 €

- Téléphonie : 33 €

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

#### Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	1 301	1 205

### **- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

#### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Il n'a pas été conclu de contrat d'assurance en vue de financer les engagements de retraite.

Les indemnités de fin de carrière et autres engagements légaux ou conventionnels à devoir au personnel font l'objet d'une provision pour charge inscrite au passif du bilan suivant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Cette provision s'élève à un montant de 80.300 €uros au 31/12/2019.

Cette provision, fiscalement non déductible, fait l'objet d'une réintégration en vue de la détermination du résultat passible de l'impôt.

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
<b>A. Renseignements détaillés</b> - Filiales détenues à + de 50% - SAS CHAMPAGNE ARDENNE REVISI - Participations détenues entre 10 et 50 % <b>B. Renseignements globaux</b> - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	210 000	37 383	100.00	424 000	424 000	52 913		372 360	15 302	16 000

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**

**Transferts de charges**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REMB.FORMATIONS	1 284
REMB.SINISTRE VEHICULES	1 045
Total	2 329